

Commune de Faverney



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 28 septembre 2009 à 19H15

Présents : Mmes Laetitia BOUVRAT, Séverine DESPREZ et Amélie GARRET.
Mrs Claude ANTOINE, Gérard BURNEY, Thierry DUBOIS, Daniel GEORGES, François GUEDIN, Philippe HUBACHER, François LAURENT, Jean-Charles REDOUTEY et Christian RONJAT.

Excusés : Mme Denise RIGOULOT
Mr Patrick POIRSON

Secrétaire : M. Gérard BURNEY

ORDRE DU JOUR

- ⇒ Informations
- ⇒ Communauté de communes
- ⇒ Petites cités comtoises de caractère : schéma d'aménagement urbain de caractère
- ⇒ Réflexion sur aménagement de la commune : acquisitions foncières, financement...
- ⇒ DPU
- ⇒ Pandémie
- ⇒ Evocation de problèmes de voisinage, respect des règles communales
- ⇒ Questions diverses

INFORMATIONS

- M. le Maire rappelle les principaux rendez-vous à venir :
- Tout d'abord le séminaire prévu le 3 octobre au matin avec comme intervenant Mr TISSERAND président du SICTOM et du SYTEVOM et Mr Claude REDOUTEY président de l'association foncière.
- Mercredi 30 septembre, inauguration après travaux du magasin « *CARREFOUR CONTACT* ».
- Le 11 octobre, marche populaire.
- Le 24 novembre, spectacle de sensibilisation à destination des enfants des écoles, proposé par le SICTOM.
- La FASSAD propose à partir du mois d'octobre un service de portage de repas pour les personnes de FAVERNEY.
- Le JUDO CLUB de FAVERNEY sollicite la mise à disposition du gymnase pour le tournoi prévu les 12 et 13 juin 2010.
- Mike FOURTIER a effectué une peine de TIG au service de la commune. Il a donné entière satisfaction et il y a lieu de souligner sa ponctualité et son engagement.
- M. le Maire tient à remercier les organisateurs des journées du patrimoine et en particulier l'association « Patrimoine et Animations ».
- Il fait part également d'un dépôt de plainte suite au vol à la basilique du sceptre de la statue de N.D. la Blanche.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. le Maire donne la parole à M. Christian RONJAT, vice-président de la communauté de communes « La Saône Jolie ».

Ce dernier évoque les différents sujets traités au cours du mois :

Micro-crèche : Les problèmes financiers sont réglés, la CAF s'engage à hauteur de ce qu'elle avait annoncé au départ. Les subventions sur les travaux s'élèvent à 65%. La part de fonctionnement restant à charge de la communauté de communes sera de 1/3. Les travaux devraient débiter en 2010 pour une ouverture en 2011.

Une question relative à la prise de la compétence assainissement par la communauté a été repoussée par le Bureau.

Faute d'informations précises, la réforme de la fiscalité, en particulier concernant la TP, suscite beaucoup d'interrogations.

Des réflexions sont actuellement menées dans le cadre des « contrat territoriaux objectif habitat 2020 » avec une étude sur un projet de développement touristique à FAVERNEY.

Un compromis de vente d'une parcelle du lotissement artisanal a été signé avec la société SUPER-U.

DROIT DE PREMPTION URBAIN

M. le Maire informe, que dans le cadre de sa délégation, il a décidé de ne pas exercer le droit de préemption de la commune sur la vente de la maison à usage d'habitation, propriété de Mlle LOEILLET Sylvie et de Mr LORTET Sylvain située 26 rue du 16 août 1944, cadastrée section AC N° 52,53 et 54 sur une superficie de 24a et 47ca au profit de Mr CHEVALLEY David et Melle DROCHON Sandrine domiciliés rue du moulin à COLOMBIER. Le montant de la vente s'élève à 98 300 €.

PANDEMIE GRIPPALE

La mairie a commandé des équipements de protection suivant les recommandations préfectorales.

PROBLEMES DE VOISINAGE

M. le Maire fait état de plusieurs courriers concernant des problèmes de voisinages. Des démarches vont être entreprises pour régler au mieux ces affaires.

Concernant les véhicules en infraction avec les règles de stationnement, un premier avertissement sera transmis aux propriétaires.

QUESTIONS DIVERSES

Le questionnaire élaboré par l'association « Patrimoine et animation » semble bien perçu et fait l'objet de nombreux retours. Une réflexion a déjà été engagée pour la résorption de 3 « points noirs ». Cette démarche d'amélioration pourra être relayée au sein du schéma d'aménagement urbain de caractère mis en place par les « petites cités comtoises de caractère » en collaboration avec la région Franche-Comté. M. le Maire souhaite s'y inscrire rapidement.

M. Daniel GEORGES précise que le projet d'assainissement devrait être bouclé fin octobre, avec un taux de subvention variant de 50 à 70% suivant la nature des travaux. Les travaux devraient débuter en mars 2010.

M. le Maire évoque le budget 2010 qui devra être un budget de transition. Il ne lui paraît pas souhaitable d'y inscrire de grosses opérations d'investissement et propose une réflexion sur les travaux d'amélioration.

M. RONJAT au nom de l'association « patrimoine et animation » présente un devis de 18 000 € pour l'acquisition de décorations en vue des fêtes de fin d'année. Après discussion, le conseil décide de participer à cette dépense à hauteur de 6500 €.

M. le Maire fait état d'une rencontre avec M. ISABEY, président de l'Amicale Laïque. Des aménagements seront réalisés pour faciliter l'accès aux locaux. Le projet de convention dans le cadre de la médiathèque départementale sera examiné lors de l'élaboration du budget 2010.
